



COMMUNIQUE DE PRESSE

LA BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO ACCORDE 5,2 MILLIARDS DE FCFA AU MALI

Le vendredi 6 mars 2009, la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) a signé avec le gouvernement de la République du Mali deux accords de prêts.

Le premier, d'un montant de **1 659 114 unités de compte**, correspondant à **1,3 milliard de FCFA** environ, est destiné au financement du projet de développement de l'élevage dans la région du Liptako-Gourma. Ce projet appartient au programme régional du même nom qui est commun au Burkina Faso, au Mali et au Niger et qui vise à lutter contre la pauvreté dans le milieu rural, par l'augmentation des productions agro-pastorales et l'amélioration des revenus des éleveurs. Il a pour objectifs spécifiques de :

- contribuer à la formation des producteurs et à la réalisation des infrastructures de santé animale et de production ;
- permettre la mise en œuvre de programmes de gestion des aménagements pastoraux ;
- contribuer au désenclavement de la région par des infrastructures routières ;
- améliorer la communication par des radios locales.

Le financement accordé par la BIDC représente 17 % du coût total du projet estimé à 7,5 milliards de FCFA.

Le second prêt, d'un montant de **4 774 698 unités de compte**, correspondant à **3,9 milliards de FCFA** environ, concerne le projet de construction du barrage de Taoussa et de ses ouvrages annexes. Ce barrage appartient au programme d'investissement prioritaire (2008-2012) de l'Autorité du bassin du Niger (ABN). Il aura une capacité utile de l'ordre de 3 milliards de m³.

Le projet de barrage de Taoussa vise plusieurs objectifs dont :

- le contrôle effectif sur le niveau des crues et les conditions d'inondation en amont et le renforcement des débits d'étiage en aval,
- la continuité du transport fluvial et routier par la création d'une jonction fluviale entre Tombouctou et Taoussa et d'une route entre Taoussa et Gao, et
- la production d'énergie.

Ces deux nouveaux engagements signés par M. Bashir Mamman Ifo, vice-président chargé des finances et services institutionnels de la BIDC, et M. Abou-Bakar Traoré, ministre des Finances du Mali, portent à un total de **17,1 millions d'unités de compte**, soit environ **12,560 milliards de FCFA**, l'ensemble des prêts consentis à République du Mali par la BIDC.

En outre, le conseil d'administration de la BIDC a approuvé le financement de deux autres projets en faveur du Mali, dont les accords devront être signés dans un proche avenir. Il s'agit, d'une part, du projet de route Bandiagara-Bankass-Koro-frontière du Burkina Faso et, d'autre part, du projet d'interconnexion des réseaux électriques du Mali et de la Côte d'Ivoire, pour des montants respectifs de 5 millions d'unités de comptes (soit environ 3 milliards de FCFA) et 30 millions de dollars américains (soit environ 15 milliards de FCFA).

Fait à Bamako, le 6 mars 2009